



Le Statut Spécial Et fouille XXL : le retour des tyrans ?

À l'heure où Athènes s'est libérée de ses tyrans depuis des siècles, notre direction semble vouloir réinventer, à sa manière, le pouvoir absolu. À travers sa propre interprétation du Statut spécial, elle nous impose une flexibilité à sens unique, transformant nos vies en simples variables d'ajustement. Vous pensiez bénéficier d'horaires fixes et d'une existence stable ? Détrompez-vous. Nous voilà devenus des affranchis modernes, dont le temps et les plannings sont livrés aux caprices de nos petits Périclès locaux.

Ce dispositif, présenté comme une nécessité organisationnelle, devient en réalité un instrument autoritaire qui nous ramène des millénaires en arrière.

Les « nécessités de service », brandies à tout propos, manquent cruellement de transparence. Aucun critère clair, aucun mécanisme de recours lisible. Les agents évoluent dans une insécurité permanente où l'arbitraire devient la norme. Les conséquences sont lourdes et bien connues : épuisement professionnel, tensions au sein des équipes, désengagement, perte de sens. La qualité du service se dégrade, tout comme la santé mentale de collègues qui pensent n'avoir d'autre choix que de subir... jusqu'à la rupture.

Ce terme fourre-tout, utilisé à toutes les sauces par une direction manifestement déconnectée des réalités du terrain, sert à justifier n'importe quelle décision : changements de planning, rappels intempestifs, contraintes supplémentaires. Le Statut spécial devient alors un paravent commode pour masquer les véritables problèmes : un manque d'effectifs criant, une dégradation continue des conditions de travail et une dépendance structurelle aux heures supplémentaires imposées.

Depuis des années, ces heures supplémentaires, souvent effectuées sans réel consentement, compensent un sous-effectif chronique. Automatiquement payées, contrairement à la norme dans la fonction publique, elles privent les agents de leur droit légitime au repos compensatoire, aggravant encore l'épuisement et l'absentéisme. Or le temps personnel est sacré. Il n'est pas négociable. Nos familles, notre repos et notre équilibre ne devraient jamais dépendre d'une modification de dernière minute imposée sans notre accord. Nous ne sommes pas des pions sur un échiquier, mais des professionnels qui ont droit à une vie en dehors du travail.

Pendant que l'on exige toujours plus des personnels, les opérations spectaculaires, elles, se multiplient.

La dernière fouille XXL en est l'illustration parfaite. Médiatisée comme il se doit, elle a mobilisé des agents contraints de dépasser allègrement les 13 h 15 réglementaires. Une « prouesse » rendue possible grâce à ce fameux Statut spécial et à l'interprétation pour le moins créative de notre DRH.

Pourtant, malgré des moyens humains et matériels totalement démesurés, cette opération n'aura été qu'un coup d'épée dans l'eau. Rien d'étonnant avec un tel cirque médiatique : communiquer sur ce type d'action à l'échelle nationale est non seulement inutile, mais contre-productif. Ces opérations d'affichage puisent dans les dernières forces des agents et, par ailleurs, le CPOS est habitué à ce genre de démonstration. Il serait temps de s'attaquer au fond du problème.

Car tant que les parloirs resteront de véritables passoires, le trafic continuera. Les 120 grammes de cannabis saisis ce jour-là sont probablement déjà remplacés. Voilà la triste réalité d'un système qui privilégie la communication et les coups d'éclat aux solutions durables.

Le bureau local de la CGT Pénitentiaire regrette d'ailleurs qu'une telle opération n'ait pas été menée au CDH, où le narcotrafic est tout aussi implanté. Chacun sait que les trafics ne s'arrêtent pas aux portes des maisons d'arrêt : ils prospèrent également dans les établissements de longues et moyennes peines, au vu et au su de l'administration.

Encore une fois, il a été demandé aux personnels de faire toujours plus, avec toujours moins, sans stratégie globale, sans remise en question des failles structurelles et sans moyens pérennes.

Le Bureau local de la CGT Pénitentiaire dénonce fermement ce Statut spécial interprété à géométrie variable, qui institutionnalise une forme de maltraitance envers des agents déjà fragilisés par plus de vingt ans de sous-effectif.

Rejoignez-nous pour dire NON !

Ce n'est pas au personnel de surveillance de se sacrifier pour que l'institution continue de fonctionner à moindre coût. Exigeons de vrais moyens, de vraies solutions et un respect réel de nos vies. Des leviers existent pour défendre nos droits et rétablir un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle : osons-nous en saisir. Plus nous

Le 21 décembre 2025

serons nombreux à nous mobiliser, plus nous aurons de chances de faire évoluer ce système.

Mieux vaut se lever et lutter ensemble que de rester silencieux, résignés et condamnés à subir.

Se taire, c'est subir.

S'organiser, c'est résister.

Se mobiliser, c'est reprendre notre dignité.